



Abidjan, le 08 décembre 2020

Le Président,

à l'attention
des Parents d'étudiants des FUPA

Chers parents,

La pandémie du coronavirus n'est pas encore éradiquée. La COVID-19 continue de sévir dans notre pays. C'est pourquoi aux FUPA, nous avons fait du respect des mesures barrières et de la distanciation un impératif. Notre rôle principal est de former nos étudiants, vos enfants, dans un environnement garantissant leur santé et celle de leurs enseignants.

Pour l'année académique 2020-2021 en cours, et comme nous l'avons fait pour le second l'année académique écoulée, nous continuerons de respecter les mesures barrières et la distanciation sociale tout en tenant compte de nos capacités d'accueil et des effectifs par niveau de filière.

Les cours spécifiques ou mutualisés dans les niveaux où les effectifs sont supérieurs à 70 étudiants seront dispensés en distanciel, c'est-à-dire en ligne. Par contre, pour les effectifs inférieurs à 70 étudiants, et en fonction des programmations, les cours seront dispensés en présentiel. Il convient d'indiquer que tous les Travaux Dirigés (en groupes restreints ne dépassant pas 30 étudiants) seront faits en présentiel, de même que les examens de fin de semestre.

A ces mesures palliatives s'ajouteront certainement d'autres dans le sens d'une présence effective de la majorité de nos étudiants à leurs différents cours. C'est le lieu de prendre conscience que nous devons nous adapter aux mutations en cours dans notre société et dans le monde professionnel notamment, où le télétravail est en passe de devenir pour les entreprises une nécessité.

Dans un autre ordre d'idées, nous voudrions vous informer que la deuxième rentrée aux FUPA est annulée et que les inscriptions et réinscriptions sont prorogées jusqu'au 15 décembre 2020, délai de rigueur.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, nous voudrions vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2021.

Le Président,



René DEGNI-SEGUI

Professeur Titulaire de Droit Public